

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)
DOMAINE DES MATHÉMATIQUES ET DES SCIENCES DE LA NATURE (MSN)
MATHÉMATIQUES
Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39	38	38½	39	39	36½	38 ¹	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	13% ^{2/3/4}	~10% ^{2/5}	4 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	15%-20% ^{6/7}	10% ¹¹
2 ^e	13% ^{2/3/4}	~20% ^{2/5}	4 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	15%-20% ^{6/7}	20% ¹¹
3 ^e	5	5 à 5.5	7 ⁶	5	4	6	5.5	5
4 ^e	5	5 à 5.5	8 ⁶	5	4	6	5.5	5
5 ^e	5	5 à 5.5	6	6	6	7	6	5
6 ^e	6	5 à 5.5	6	6	6	7	6	5
7 ^e	6 ¹²	5 à 5.5	6	6	6	7	6	5
8 ^e	5 ¹²	5 à 5.5	6	6	6	5 ^{13/14}	6	5

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

¹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² BE, FR : Ces pourcentages englobent les *Mathématiques* et les *Sciences de la nature*.

³ BE : 22 à 25 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 39 semaines d'école et 23 à 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 38 semaines d'école.

⁴ BE : 15% de temps supplémentaire est à disposition pour l'ensemble des disciplines. Les enseignant.es veillent à ce que les pourcentages indiqués soient respectés sur l'ensemble de l'année.

⁵ FR : 12 à 14 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 22 à 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁶ GE, VS : Y compris *Sciences de la nature*.

⁷ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁸ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁹ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

¹⁰ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹¹ VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹² BE : Dont 1 période différenciée.

¹³ TI : La 8^e année correspond à la 1^e année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.

¹⁴ TI : Dont 2 périodes de laboratoire.